

Certificat

Résultat de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter

Municipalité

Ville de Château-Richer

Je, Jean-François Gervais,
Greffier ou secrétaire-trésorier

atteste que :

à la suite de la procédure d'enregistrement relative :

☒ au règlement ☐ à la résolution

588-20

Numéro

ayant pour titre : Règlement n°588-20 décrétant l'acquisition d'un camion de déneigement et un emprunt de 296 867\$

A) le nombre de personnes habiles à voter établi est de :

3 890

Nombre

B) le nombre de demandes requis pour qu'un scrutin référendaire soit tenu est de :

395

Nombre

C) le nombre de demandes faites est de :

0

Nombre

Par conséquent, je déclare que :

☒ le règlement ☐ la résolution

588-20

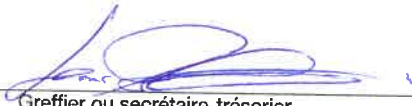
Numéro

☐ est réputé(e) approuvé(e) par les personnes habiles à voter;

☐ un scrutin référendaire doit être tenu.

Lecture faite à Château-Richer ce 6 janvier 2021 à 13h43
Endroit Date Heure

Signature


Greffier ou secrétaire-trésorier

2021 01 06
année mois jour

SR-1.2 (10-10) D

Loi sur les élections et les référendums
dans les municipalités, articles 555 et 556